Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance extraordinaire du lundi 21 septembre 2026	Résolution: CE26 1433

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de désigner l'Office de consultation publique de Montréal à titre d'instance responsable de la tenue de la consultation publique portant sur l'objet de la pétition intitulée « Pour le maintien du projet de piscine en eaux libres tel que prévu à Lachine », déposée en vertu du droit d'initiative en matière de consultation publique.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1266739006
/sb

Claude PINARD

Président du comité exécutif

Domenico ZAMBITO

Greffier adjoint

(certifié conforme)

Domenico ZAMBITO
Greffier adjoint

Signée électroniquement le 21 septembre 2026